

(1)

La République arabe d'Égypte

le 1^{er} Chawal 1444

Le Ministère des Waqfs

Le sermon du petit-Beïram

Louange à Allah, Seigneur de l'Univers, Allah est le Plus Grand, Allah est le Plus Grand, Allah est le Plus Grand, Allah est le Plus Grand sans pareil, Immense Louange à Allah, Gloire à Allah, jour et nuit. J'atteste qu'il n'y a point de divinité en dehors d'Allah, l'Unique sans aucun associé, et que notre maître et prophète Mohamad est Son serviteur et Messenger. O Allah, accorde Ton Salut et Tes Bénédictions à lui, à sa famille, ses compagnons et ceux qui les suivent d'une rectitude jusqu'au Dernier-Jour. Ensuite..

Le Beïram est une occasion de réjouir du bienfait qu'Allah nous accorda par accomplir le jeûne, être guidés pour veiller culturellement les nuits de Ramadan et de faire les charités et les autres obéissances. Allah, Gloire à Lui, dit : « Dis: <[Ceci provient] de la grâce d'Allah et de sa miséricorde; Voilà de quoi ils devraient se réjouir. C'est bien mieux que tout ce qu'ils amassent ». Notre prophète (SBL) dit : « le jeûneur aura deux joies : lorsqu'il rompt son jeûne, il sera content de cette rupture et lorsqu'il rencontra son Seigneur, il sera heureux de son jeûne ». C'est bien le jour de prix immédiat. Nous espérons qu'Allah, Gloire à Lui, nous honore de la joie reportée le Dernier-Jour. Notre prophète (SBL) dit : « le jeûne et le Coran intercédèrent en faveur du serviteur le Dernier-Jour. Le jeûne dira : ô mon Seigneur ! Je lui privais de boire, de manger et de satisfaire son désir la journée, permet-moi d'intercéder en sa faveur. Le Coran dira : ô mon Seigneur ! Je lui privais de dormir la nuit,

(۲)

permet-moi d'intercéder en sa faveur. Le prophète (SBL) de reprendre : ils recevront donc la permission d'intercéder ».

Sans doute, le jour de Beïram est une bonne occasion pour renforcer les rapports sociaux par observer le lien de parenté. Allah, Gloire à Lui, dit : « Ô hommes! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci sont épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement ». Notre prophète (SBL) dit : « quiconque croit en Allah et au Dernier-Jour, qu'il s'entretienne généreusement avec son hôte et quiconque croit en Allah et au Dernier-Jour, qu'il observe son lien de parenté ». Il dit également : « un homme rendait visite à un de ses frères dans un village autre que le sien. Allah, Gloire à Lui, lui installait un ange sur la route et il l'interrogea : où vas-tu ? J'entends rendre visite à un frère à moi dans ce village, répondit l'homme. L'ange le réinterrogea : a-t-il fait à toi une faveur que tu cherches à récompenser ? Mais non, je l'aime pour Allah, répliqua-t-il. L'ange reprit : je suis l'envoyé d'Allah pour vous informer qu'Allah t'aime autant que tu aimes ton frère ».

Le vrai Beïram exige de sentir des chétifs et besogneux. Ce sentiment s'incarne dans le fait de les épargner de la mendicité dans ce jour, ce pour que la joie envahisse toutes les maisons et le bonheur touche toutes les familles. Le prophète (SBL) dit : « enrichissez-les ce jour-ci » et « les œuvres de bienfaisance préserve des morts néfastes, des fléaux et des malheurs. Les gens de bienfaisance dans l'ici-bas sont les mêmes dans l'au-delà ».

Louange à Allah, Seigneur de l'Univers, que le salut et les bénédictions d'Allah soient accordés au prophète honnête, à

(۳)

sa famille, ses compagnons et ce qui les suit d'une rectitude jusqu'au Dernier-Jour.

Si le Beïram est une bonne occasion pour dépenser en largesse à la famille, cela doit se faire sans excès, ni parcimonie. Allah, Gloire à Lui, dit : « Ne porte pas ta main enchaînée à ton cou [par avarice], et ne l'étend pas non plus trop largement, sinon tu te trouveras blâmé et chagriné » et « Qui, lorsqu'ils dépensent, ne sont ni prodigues ni avarés mais se tiennent au juste milieu ».

Remercier Allah pour Ses Faveurs et Bienfaits nous exige d'être assidus et réguliers en obéissances et actes cultuels après le mois de Ramadan. Allah, Gloire à Lui, dit : « Dis: «En vérité, ma Salat, mes actes de dévotion, ma vie et ma mort appartiennent à Allah, Seigneur de l'Univers » et « adore ton Seigneur jusqu'à ce que la certitude t'arrive ». Il est donc bien de suivre le mois de Ramadan par observer le jeûne dans six jours de Chawal pour concrétiser le dire du prophète (SBL) : « quiconque observe le jeûne le mois de Ramadan et le suit de six jours de Chawal est comme s'il jeûne l'année entière ».

O Allah ! Gratifie-nous amplement Tes Bienfaits et Grâces et préserve notre Egypte et tous les pays du monde.